



Information professionnelle No 03

**Mesdames et Messieurs les
membres de l'APCG**

Genève, le 29 janvier 2024
P/3.3.1/

Un coup de pouce à la campagne du OUI « Pour de la PPE dans le PAV »

Mesdames, Messieurs,
Chers Membres,

Le 3 mars 2024, suite à un référendum, les Genevoises et les Genevois sont appelés à se déterminer quant à savoir si 24% de PPE seront prévues dans le projet de Praille – Acacias – Vernet et ce, par l'acceptation ou le refus de la loi 12291.

Favorable à une plus grande diversité de logements au sein de ce projet unique dans l'histoire de notre canton, notre association soutient la loi.

Pour cette raison, nous vous prions de trouver, ci-joint, une information de la Chambre genevoise immobilière (CGI) qui mène cette campagne et appelle à des actions concrètes.

Nous demeurons à votre entière disposition pour tout complément d'information et vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, chers Membres, à nos sentiments les meilleurs.

Romain LAVIZZARI, Président
Simon REICHEN, Secrétaire général

Annexe mentionnée